

occurrence, nous allons essayer d'expliquer le fait à l'aide de nos documents particuliers.

Le IX^e siècle, qui vit disparaître les derniers débris de la civilisation romaine, donna naissance à un nouvel ordre de choses qu'on est convenu d'appeler le régime féodal. Ce régime, résultat final de la barbarie, fut fondé d'abord uniquement sur la force, sans nul principe d'administration, de droit, de hiérarchie. Au point de vue politique, tout alla au hasard de la violence ou de la ruse : l'administrateur tâcha de se rendre maître du pays qu'il était chargé d'administrer ; l'homme puissant, le rusé, qui n'avaient pas les mêmes facilités, employèrent leurs facultés à se créer aussi chacun un petit état indépendant. De cette lutte de la force et de la ruse naquit le plus étrange amalgame géographique qu'il soit possible d'imaginer, amalgame que vint ensuite sanctionner le pouvoir lorsque l'ordre renaquit du sein de la confusion. Cette circonstance explique les irrégularités géographiques qui se produisirent dans la France féodale. Ainsi, pour citer un exemple qui nous intéresse, les seigneurs de Beaujeu parvinrent à se créer un fief composé de lambeaux de territoires empruntés à trois diocèses ou comtés limitrophes, ceux de Lyon, de Mâcon, d'Autun.

Un peu au sud-ouest de Beaujeu, il se produisit un fait analogue. Nous avons vu qu'on avait fondé à Charlieu, en 872, une abbaye de Bénédictins ; suivant l'esprit du siècle, les moines de Charlieu prétendirent bientôt être les maîtres absolus du territoire ressortissant à leur abbaye. Ils réussirent bien, en effet, à se soustraire à l'autorité du comte de Mâcon, dans le ressort duquel ils se trouvaient placés ; mais, moins avisés que ceux de Vezelay, établis vers le même temps, et qui s'étaient mis sous le patronage des papes (1), pour se soustraire à toute autorité temporelle, ils retombèrent sous la domination d'un seigneur plus puissant que le comte de Mâcon, et dont il leur fut impossible de se dégager (2). Ce seigneur était le duc Boson, beau-frère de

(1) Les religieux de Cluny en firent autant un peu plus tard.

(2) La même chose arriva aux moines d'Ambierle et de la Bénisson-Dieu,